

Compte-rendu
Réunion comité de pilotage
Site Natura 2000 n°FR7200810 « Plateau d'Argentine »



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



NATURA 2000



**Parc
naturel
régional
Périgord-Limousin**

Le 15/12/2022
Salle des fêtes - La Rochebeaucourt-et-Argentine

Personnes présentes :

Hugo MAILLOS - DDT de la Dordogne
Michel BOSDEVESY - Maire de La Rochebeaucourt-et-Argentine
Hervé JONQUIERE – Président des Gardiens du Patrimoine
Yann SUREAU – Conseil Départemental de la Dordogne
Jean-Marie NADEAU - Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine
Alice LUCIOL - OMYA SAS site de Sainte-Croix-de-Mareuil
Richard PI – Aéroclub de La Rochebeaucourt-et-Argentine
Cédric DEVILLEGER - Animateur Natura 2000 au PNR PL

Etaient excusés :

Anne-Marie ALMOSTER RODRIGUES – Présidente du PNR Périgord-Limousin
Matthieu DUFFAU - CEN Nouvelle-Aquitaine
Mélanie CELERIER – Conseillère départementale du canton de Brantôme
Philippe BROUSSE – Chambre d'Agriculture de Dordogne
Simon SCHIANO – DREAL Nouvelle-Aquitaine

Début de séance à 14h00

Accueil par M. BOSDEVESY

Présentation animée par C. DEVILLEGER

Contrat Natura 2000 pour l'entretien de pelouses sèches sur la parcelle communale AT305 :

Un nouveau contrat débute en 2022. ALAIJE a du retard dans son intervention mais devrait intervenir courant janvier 2023 pour débroussailler les refus et sous la clôture. Le débroussaillage sous clôture prévu cet été n'a pas été commandé car la Commune n'avait pas reçu l'accord d'attribution de la subvention Natura 2000.

Le chargement du pâturage est resté trop faible cette année. C. Devilléger a échangé à nouveau avec l'éleveur pour insister sur l'importance de laisser les moutons suffisamment longtemps sur la parcelle. L'éleveur tentera de répondre à cette demande en 2023.

Projet agro-environnementale et climatique – campagne 2023

En lien avec la nouvelle PAC qui s'appliquera en 2023, un premier appel à manifestation d'intérêt a été lancé par l'Etat (DRAAF) en mai 2022 pour identifier les futurs opérateurs de PAEC au titre de la campagne 2023, avec une réponse attendue en juin 2022. Puis l'appel à projet pour la validation des PAEC 2023 a été lancé en septembre 2022 avec un dépôt des projets au 21 octobre 2022.

Dans ce cadre, le PNR PL a déposé 2 projets de PAEC :

- Un PAEC enjeu biodiversité : NA_PLBV (Bassins Versants) dont fait partie le site Natura 2000 réseau hydrographique de la haute Dronne et son bassin versant.
- Un PAEC enjeu zone pastorale : NA_PLPF (Prairies Fleuries) sur le territoire du PNR PL. Une fois validés, ces territoires sont ouverts pour la programmation 2023-2027.

Le nouveau dispositif des MAEC, tel que prévu dans le Plan Stratégique National (PSN), est globalement similaire à celui appliqué sur la période 2015-2022 dans l'organisation et le calendrier annuel. Les évolutions concernent :

- le changement d'autorité de gestion pour les MAEC surfaciques, qui devient l'Etat à travers la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- et le catalogue national des MAEC préconstruites qui, pour beaucoup de mesures, nécessite de rédiger un plan de gestion en plus du diagnostic agroécologique de l'exploitation, ainsi qu'une formation à réaliser au cours des 2 premières années de l'engagement.

Parmi ce catalogue national, 9 mesures ont été retenues pour être déployées sur le PAEC NA_PLBV dont 5 MAEC qui pourraient concernées plus précisément le plateau d'Argentine. 2 mesures sont proposées dans le PAEC NA_PLPF.

Les membres du COPIL n'ont pas de remarque particulière. Ils valident ce catalogue de mesures que pourra proposer C. DEVILLEGER aux agriculteurs du plateau d'Argentine.

Mesures compensatoires liées à l'extension de la carrière OMYA :

Présentation des cartes des habitats naturels et espèces protégées réalisées par le CEN Nouvelle-Aquitaine sur une commande d'OMYA.

A. LUCIOL précise que le CEN NA devrait rendre le plan de gestion terminé début d'année 2023.

M. BOSDEVESY indique le bail emphytéotique n'a pas encore été signé avec le CEN Nouvelle-Aquitaine. Les parcelles acquises sur la piste d'aérodrome sont exclues de ce projet de bail. Un nouveau bail devra être signé entre la Commune et l'aéroclub pour redéfinir les conditions d'usage, notamment en lien avec les nouveaux dispositifs de protection.

A. LUCIOL demande des précisions concernant les autorisations de vol en lien avec la sécurité et l'activité de la carrière (tirs en carrière avec risque de projection).

R. PI répond qu'il n'y a pas de risque vis-à-vis de l'activité de la carrière puisque les avions sont à des altitudes suffisantes lorsqu'ils passent au-dessus de la carrière. L'envol et l'atterrissage se fait du côté du hameau d'Argentine à l'Ouest et à l'Est côté carrière.

Chantier nature avec les étudiants en BTS GPN de Coulouneix-Chamiers

M. BOSDEVESY annonce que la parcelle AI65 sur laquelle les étudiants sont venus débroussailler, a été tout récemment acquise par la Commune. L'acquisition n'est pas intégrée dans le plan de mesure compensatoire d'OMYA, car elle a été soutenue par des fonds publics.

Sécurisation de l'aérodrome

M. BOSDEVESY présente l'état des lieux des travaux de sécurisation de l'aérodrome. L'entreprise a suspendu les travaux en lien avec un manque de fournitures mais devrait finaliser le chantier début 2023. La majeure partie du programme de travaux a été réalisée en 2022. M. le Maire espère qu'après l'obtention de l'autorisation préfectoral de vol, la construction du hangar aéronautique va enfin pouvoir débiter.

Suivi scientifique

M. PI demande si les frelons asiatiques impactent négativement les populations d'abeilles sauvages.

C. DEVILLEGGER répond que d'après les experts qui accompagnent le Parc, le Frelon asiatique pose surtout des problèmes aux abeilles domestiques dans les ruchers mais moins aux abeilles sauvages qui sont des abeilles solitaires et donc en populations plus diffuses dans le paysage. L'avantage de la ruche pour un prédateur, c'est qu'elle concentre en un lieu précis une quantité très importante de proies.

JM NADEAU est favorable à l'organisation d'une sortie animée pour le grand public sur plateau d'Argentine axée sur la découverte des orchidées. Il pourrait aussi solliciter Michelle Puygauthier qui avait animé de précédentes sorties sur le plateau.

A la suite du comité de pilotage, une sortie animée sur les orchidées a été organisée le samedi 29 avril à 9h00. Le Parc et la SFO assureront l'animation et la publicité en amont.

M. BOSDEVESY remercie les membres du COPIL d'avoir participé à cette réunion et leur donne rendez-vous dans un an.

Les élus membres du COPIL seront également sollicités en fin d'année 2023 pour redessiner une structure porteuse de l'animation Natura 2000 et un ou une président(e) de comité de pilotage pour les 3 années suivantes.

Fin de séance à 15h30